



CANADIAN WILDLIFE FEDERATION  
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE



## États financiers

Pour l'exercice clos le 28 février 2014

**Fédération canadienne de la faune**  
**États financiers**  
Pour l'exercice clos le 28 février 2014

**Table des matières**

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	1
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	3
État des variations de l'actif net	4
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Sommaire des principales conventions comptables	8
Notes afférentes aux états financiers	13
Annexe des dépenses	25

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres de la Fédération canadienne de la faune

#### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne de la faune, qui comprennent l'état de la situation financière au 28 février 2014, ainsi que les états des résultats, des variations de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

---

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne de la faune au 28 février 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons, qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de façon constante à celle de l'exercice précédent.

*Collins Barrow Ottawa s.r.l.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés  
le 7 juin 2014  
Ottawa (Ontario)

# Fédération canadienne de la faune

## État de la situation financière

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

	2014	2013
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces (note 1)	2 342 \$	3 114 \$
Débiteurs (note 2)	436	173
Dépenses payées d'avance	342	330
	3 120	3 617
<b>Placements (note 3)</b>	3 314	3 489
<b>Placement affecté (note 4)</b>	200	200
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	1 987	2 133
<b>Frais d'acquisition reportés des donateurs (note 6)</b>	777	771
	9 398 \$	10 210 \$

### Passif et actif net

<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	929 \$	990 \$
Obligations découlant de publication de magazines échéant au cours du prochain exercice	216	281
Produits constatés d'avance	216	20
	1 361	1 291
<b>Obligations découlant de publication de magazines</b>	107	100
	1 468	1 391
<b>Actif net</b>		
Affecté pour fin de dotation (notes 4 et 9)	200	200
Réserves affectées à l'interne (note 9)		
Investies en immobilisations corporelles	1 987	2 133
Investies dans les frais d'acquisition reportés des donateurs	777	771
Remplacement d'immobilisations	250	250
Fonds de roulement	3 480	3 260
Programmes	1 232	2 103
Gains nets non réalisés sur placements (note 3)	4	102
	7 930	8 819
	9 398 \$	10 210 \$

Pour le conseil :

Lloyd Lintott  
Administrateur

Guy Vézina  
Administrateur

## Fédération canadienne de la faune État des variations de l'actif net

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2014

	Réserves internes affectées								Total
	Affecté pour fin de donation	Investies en Immobi- lisations corporelles	Investies dans les frais d'acquisition reportés des donateurs	Remplace- ment des Immobi- lisations	Fonds de roulement	Pro- grammes	Gains nets non réalisés sur placements	Non affectés	
<b>Solde, début de l'exercice</b>	200 \$	2 133 \$	771 \$	250 \$	3 260 \$	2 103 \$	102 \$	- \$	8 819 \$
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	-	(199)	(1 116)	-	-	-	(98)	524	(889)
<b>Investissement en immobilisations corporelles</b>	-	53	-	-	-	-	-	(53)	-
<b>Investissement dans les frais d'acquisition des donateurs</b>	-	-	1 122	-	-	-	-	(1 122)	-
<b>Virements pour refléter de restrictions imposées au niveau interne</b>	-	-	-	-	220	(871)	-	651	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	200 \$	1 987 \$	777 \$	250 \$	3 480 \$	1 232 \$	4 \$	- \$	7 930 \$

## Fédération canadienne de la faune État des variations de l'actif net (suite)

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2013

	Réerves internes affectées							Non affectés	Total
	Affecté pour fin de donation	Investies en Immobilisations corporelles	Investies dans les frais d'acquisition reportés des donateurs	Remplacement des Immobilisations	Fonds de roulement	Programmes	Gains nets non réalisés sur placements		
Solde, début de l'exercice	200 \$	2 225 \$	457 \$	250 \$	3 323 \$	2 481 \$	221 \$	-	9 157 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	-	(248)	(991)	-	-	-	(119)	1 020	(338)
Investissement en immobilisations corporelles	-	156	-	-	-	-	-	(156)	-
Investissement dans les frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 305	-	-	-	-	(1 305)	-
Virements pour refléter de restrictions imposées auniveau interne	-	-	-	-	(63)	(378)	-	441	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>200 \$</b>	<b>2 133 \$</b>	<b>771 \$</b>	<b>250 \$</b>	<b>3 260 \$</b>	<b>2 103 \$</b>	<b>102 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 819 \$</b>

## Fédération canadienne de la faune

### État des résultats

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Pour l'exercice clos le 28 février 2014**

	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Publication de magazines	429 \$	582 \$
Dons	11 335	12 013
Legs	792	1 537
Services reçus gratuitement (note 14)	699	1 178
Royautés et commissions	20	13
Programmes (note 4)	788	747
Revenu de placements (note 3)	61	106
Autres	211	94
	14 335	16 270
<b>Dépenses (annexe)</b>		
Programmes		
Programmes d'éducation / de conservation (notes 14 et 15)	9 401	10 818
Publication de magazines	615	645
Services de soutien		
Levée de fonds (note 13)	3 718	3 704
Administration et frais généraux	1 458	1 393
Publication de magazines	32	48
	15 224	16 608
<b>Insuffisance des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	<b>(889) \$</b>	<b>(338) \$</b>



## Fédération canadienne de la faune

### État des flux de trésorerie

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Pour l'exercice clos le 28 février 2014**

	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Insuffisance des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(889) \$	(338) \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	199	248
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	1 116	991
(Gain) perte net réalisée sur vente de placements à long terme	64	75
Variation nette de (gain) perte non réalisée sur placements à long terme (note 3)	98	119
	588	1 095
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(198)	(622)
	390	473
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53)	(156)
Frais d'acquisitions capitalisés des donateurs	(1 122)	(1 305)
Produits nets sur vente (coût d'acquisition) de placements à long terme	13	2 582
	(1 162)	1 121
<b>Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice</b>	(772)	1 594
<b>Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice (note 1)</b>	3 114	1 520
<b>Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice (note 1)</b>	2 342 \$	3 114 \$

---

# Fédération canadienne de la faune

## Sommaire des principales conventions comptables

Au 28 février 2014

---

**Nature de l'exploitation** La Fédération canadienne de la faune « la Fédération » est incorporée sans capital-actions sous la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et vise à promouvoir la qualité et pérennité de la faune canadienne et de l'environnement. Le nom légal de la Fédération est la Fédération Canadienne de la Faune Inc. et opère sous le nom de la Fédération canadienne de la faune. La Fédération est constituée comme organisme de charité, elle est donc exonérée d'impôt et peut émettre des reçus officiels aux fins d'impôts à ses donateurs. Cette organisation opère grâce aux cotisations et dons reçus de ses divers membres et donateurs. La Fédération produit et distribue des magazines qui touchent différents aspects reliés à la faune, ce qui constitue la majeure partie de son programme d'éducation. La Fédération publie aussi d'autres informations éducatives et vend de la documentation relié à la nature visant à informer les gens au sujet de la conservation de la faune.

De plus, la Fédération entreprend aussi des projets de recherche spécifiques au sujet de la conservation de la faune. Elle représente aussi les intérêts des canadiens et des canadiennes qui se soucient de la faune et de l'environnement.

**Base de présentation** Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif « NCOSBL », qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales conventions comptables suivantes. En tant que l'option prévue par NCOSBL, ces états financiers sont préparés d'une base non-consolidée (voir la note 11 afférente aux ces états financiers).

**Utilisation d'estimations** La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, requiert l'utilisation d'estimations et de suppositions qui affectent la présentation des actifs et passifs en date des fins d'exercice ainsi que des recettes et dépenses de la période terminée à cette date. Les résultats de l'exercice pourraient s'avérer différents des estimations et suppositions des dirigeants à mesure que des informations additionnelles seront obtenues. Ces estimations et suppositions sont révisées de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont enregistrés à l'exercice dans lequel ils sont connus.

Les estimations significatives comprennent les hypothèses utilisées lors de l'estimation de la juste valeur des instruments financiers; lors de l'établissement de la vie utile et de l'amortissement des immobilisations corporelles; lors de l'estimation du montant, la période d'amortissement et le bénéfice futur des frais d'acquisition reportés des donateurs; lors de l'estimation des provisions pour les charges à payer; lors de l'estimation des services contribués; et lors de l'estimation de la ventilation des dépenses.

---

# Fédération canadienne de la faune

## Sommaire des principales conventions comptables

Au 28 février 2014

---

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fédération où, de façon générale, la Fédération a le droit de recevoir de l'encaisse ou un autre actif financier d'une tierce partie, ou a l'obligation de payer de l'encaisse ou un autre passif financier à une tierce partie.

#### Évaluation des instruments financiers

La Fédération mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, certaines quasi-espèces ainsi que les comptes débiteurs et produits à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer. Les actifs financiers de la Fédération évalués à la juste valeur comprennent certaines quasi-espèces et les placements.

#### Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans les états des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

#### Coûts de transaction des instruments financiers

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

---

## Fédération canadienne de la faune

### Sommaire des principales conventions comptables

Au 28 février 2014

---

#### **Constatation des produits**

La Fédération utilise la méthode des reports pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées, incluant les contributions gouvernementales, sont constatées à titre de recettes de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées, incluant les dons, les legs, les royautés et les commissions sont constatés à titre de recettes lorsque ces montants ont été reçus ou sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

La publication de magazines est comptabilisée initialement comme obligations découlant de publication de magazines à l'état de la situation financière et les recettes qui en dérivent sont comptabilisées durant la période de souscription au magazine en question.

Les variations de juste valeur sur les placements sont comptabilisées comme revenu de placement et constatées comme revenu à l'état des résultats ou comme une composante des contributions reportées si le revenu de placement est affecté.

Les revenus de placement affecté sont constatés à titre de recettes dans l'exercice auquel les dépenses qui y sont reliées sont engendrées. Les revenus de placement non-affecté sont constatés lorsqu'ils sont réalisés.

#### **Devise étrangère**

La conversion en dollars canadiens des transactions qui ont eu lieu au cours de l'année en dollars américains, se fait au taux de change effectif à la date de la transaction. La conversion en dollars canadiens des actifs monétaires en dollars américains se fait au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice.

#### **Services reçus gratuitement**

Les services contribués qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fédération et qui auraient été autrement achetés sont enregistrés à leur juste valeur à la date qu'ils ont été contribués si leur juste valeur peut être estimé avec un certain degré de certitude. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés dans les états financiers.

La Fédération enregistre les services reçus gratuitement par rapport à l'annonce de service public « AS » des services de distribution reçus.

De plus, les membres de la direction offrent leurs services gratuitement à la Fédération afin de l'aider dans ses opérations. Ces services non pas été reflétés aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur.

---

# Fédération canadienne de la faune

## Sommaire des principales conventions comptables

Au 28 février 2014

---

**Espèces et quasi-espèces** Aux fins de l'état des flux de trésorerie de la Fédération, les espèces et quasi-espèces sont définies comme étant les soldes bancaires; les dépôts à terme; et les placements à court terme fortement liquides qui peuvent être convertis en argent comptant déterminable et dont la valeur risque peu de varier. Normalement, seulement les placements non participatifs venant à échéance en 90 jours ou moins de leur date d'achat seront considérés comme faisant partie des quasi-espèces. Autrement, ils seront inclus dans les activités d'investissement. De plus, les découverts bancaires seraient inclus dans les quasi-espèces s'ils sont remboursables sur demande et font partie intégrante de la gestion de l'encaisse de la Fédération, alors que le solde bancaire fluctue de façon régulière entre un découvert et un solde positif. Autrement, ils seront inclus dans les activités de financement.

**Immobilisations** Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles reçues par voie de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de la contribution, lorsqu'elle peut être raisonnablement déterminée. L'amortissement est imputé selon la durée de vie estimative des actifs aux taux suivants :

Bâtiment et améliorations	40 ans, amortissement linéaire
Équipement informatique	3 ans, amortissement linéaire
Équipement de bureau	5 ans, amortissement linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, amortissement linéaire

La Fédération revoit la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles de façon continue prenant en considération des événements ou des changements de circonstances.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel à long terme pour la Fédération, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est comptabilisée comme charge à l'état des résultats. La moins-value n'est pas récupérée dans une année subséquente.

Les immobilisations incorporelles tels les logiciels sont imputés à l'état des résultats à titre de dépense dans l'année d'acquisition.

### Frais d'acquisition des donateurs

Les frais d'acquisition des donateurs sont des actifs incorporelles. Ces frais sont amortis sur une période de trois ans basée sur la méthode de l'amortissement proportionnelle à l'ordre inversé des années, ce qui représente les bénéfices futurs attendus.

Les frais d'acquisition des donateurs reportés sont soumis à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est comptabilisée en dépenses dans l'état des résultats. Une dépréciation n'est pas inversée dans les années subséquentes.

---

## Fédération canadienne de la faune

### Sommaire des principales conventions comptables

**Au 28 février 2014**

---

**Allocation des dépenses** La Fédération entreprend l'éducation / la conservation, la publication de magazines pour les membres, ainsi que d'autres programmes de levées de fonds. Les coûts de chaque programme comprennent les dépenses qui sont directement reliées fournir le programme ainsi que les coûts indirects alloués parmi certains programmes. La Fédération encourt aussi des dépenses générales et administratives reliées directement au support de ces programmes. Les dépenses générales et administratives qui supportent les programmes ne sont pas allouées aux coûts indirects des programmes.

Les programmes d'éducation / conservation et les programmes de levées de fonds utilisent les mêmes matériaux, brochures et postages. Les coûts des matériaux et brochures utilisés directement par le programme d'éducation / conservation et des programmes de levées de fonds sont inclus dans chacun des programmes. Certains des matériaux et brochures inclus dans les campagnes de levées de fonds sont aussi postés à des individus qui furent identifiés comme bénéficiaires potentiels des programmes d'éducation / conservation. Une portion des coûts de ces matériaux et brochures en question fut allouée du programme de levée de fonds au programme d'éducation / conservation basé sur un estimé du pourcentage d'espace de la brochure dédié à l'éducation / conservation dans le matériel posté.

---

---

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

#### 1. Espèces et quasi-espèces

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Encaisse	461 \$	1 131 \$
Encaisse - compte épargne	1 713	1 905
Fonds du marché monétaire	168	78
	<u>2 342 \$</u>	<u>3 114 \$</u>

Les comptes d'encaisse sont détenus par deux institutions financières et portent intérêt. Le compte épargne porte intérêt sur une base grimpante allant de 0,10 % à 1,20 % (2013 - 0,45 % à 1,35 %), qui en fin d'exercice moyennait 1,02 % (2013 - 1,26 %). À la fin de l'exercice, les fonds du marché monétaire portent intérêt au taux de 1,14 % (2013 - 1,18 %). Les comptes d'encaisse comprennent néant \$ canadien (2013 - 142 000 \$ canadien) libellés en dollars américains. Les placements dans les fonds du marché monétaire peuvent facilement être liquidés si le besoin surviendrait, et conséquemment, ils sont considérés comme étant quasi-espèces. La valeur comptable des fonds du marché monétaire représente leur valeur marchande actuelle.

Au 28 février 2014 la Fédération a accès à une marge de crédit non utilisée avec sa banque au montant de 500 000 \$ (2013 - 500 000 \$), portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % (2013 - taux préférentiel plus 0,75 %).

---

#### 2. Débiteurs

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Exploitation	174 \$	43 \$
À recevoir de l'État	98	95
À recevoir de la Fondation canadienne de la faune (note 11)	164	35
	<u>436 \$</u>	<u>173 \$</u>

---

---

## **Fédération canadienne de la faune** **Notes afférentes aux états financiers**

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

### **3. Placements**

Les placements comprennent des bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, des titres à revenu fixe et des actions privilégiées canadiennes. Les placements comprennent 301 000 \$ canadien de placements américains (2013 - 211 000 \$ canadien) libellés en dollars américains. Le taux d'intérêt effectif pondéré de tous les placements à la fin de l'exercice est de 2,18 % (2013 - 1,40 %). Ces placements sont négociés en bourse et peuvent être liquidés si nécessaire. Cependant, les placements sont présentés à l'état de la situation financière comme actif à long term afin de mieux refléter les politiques de gestion de risques financiers de la Fédération tel qu'expliqué à la note 15 de ces états financiers. La valeur au livre des placements reflètent leur juste valeur actuelle.

Au courant de l'exercice 2014, les gains et pertes nets non réalisés résultant de l'application des normes reliées aux instruments financiers tel que décrit au sommaire des principales conventions comptables totalisaient un perte net non réalisé de 98 000 \$ (2013 - perte de 119 000 \$). Cette perte est comptabilisée comme revenu de placement à l'état des résultats.

Le gain net cumulatif non réalisé à la fin de l'exercice est de 4 000 \$ (2013 - 102 000 \$) et est présenté à l'état de la situation financière et à l'état de variations de l'actif net comme réserve affectée à l'interne.

---

### **4. Accord avec Environnement Canada**

La Fédération a un accord avec Environnement Canada par lequel les deux organisations contribueront des fonds pour le développement d'une initiative visant la sensibilisation de la faune. Les revenus de programmes de 2014 comprennent 200 000 \$ (2013 - 180 000 \$) reçu d'Environnement Canada en conjonction avec cet accord. L'accord prend fin le 31 mars 2017.

En 2004, tel que stipulé dans l'accord, la Fédération a reçu des contributions de 100 000 \$, qui a dû, être mis de côté ainsi que 100 000 \$ des fonds de la Fédération. Ces fonds ne peuvent être utilisés que lorsque aucun autre financement sera disponible. Ces placements à court terme affectés sont investis dans des fonds monétaires et portent intérêts au taux de 1,14 % à la fin de l'exercice (2013 - 1,18 %). Les intérêts gagnés sur ces placements peuvent être utilisés afin de poursuivre cette initiative.

---



## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

#### 5. Immobilisations corporelles

	2014			2013		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	168 \$	-	168 \$	168 \$	-	168 \$
Terrain détenu pour le développement de programmes	250	-	250	250	-	250
Bâtiment et améliorations	2 065	680	1 385	2 065	628	1 437
Équipement informatique	851	786	65	804	695	109
Équipement de bureau	404	338	66	400	294	106
Mobilier de bureau	201	148	53	199	136	63
	<b>3 939 \$</b>	<b>1 952 \$</b>	<b>1 987 \$</b>	<b>3 886 \$</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>2 133 \$</b>

Il y a plusieurs années, un terrain fut remis gratuitement à la Fédération pour le quel aucune juste valeur marchande n'a pu être raisonnablement déterminée. Aucune valeur n'a donc été incluse ci-haut en ce qui a trait ce terrain reçu gratuitement.

#### 6. Frais d'acquisition reportés des donateurs

	2014	2013
Coût	3 145 \$	2 589 \$
Moins : amortissement cumulé	2 368	1 818
Valeur comptable nette	<b>777 \$</b>	<b>771 \$</b>

Chaque année, le coût et l'amortissement cumulé des acquisitions entièrement amorties ont été retirés des livres de la Fédération. En 2014, le montant fut de 566 000 \$ (2013 - 631 000 \$).

#### 7. Crédoiteurs et charges à payer

Au 28 février 2014, la Fédération avait aucunes remises à payer à l'État (2013 - néant \$). Les crédoiteurs et les charges à payés comprennet néant \$ canadien (2013 - 139 000 \$ canadien) libellés en dollars américains.

---

# Fédération canadienne de la faune

## Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

### 8. Engagements contractuelles

Dans le cours de ses activités, la Fédération conclut régulièrement des ententes visant l'achat de divers fournitures et services, y compris la location d'équipements et de locaux. Certaines de ces ententes s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2014. Selon la direction, ces ententes s'inscrivent dans le cours normal des activités de la Fédération, ne sont pas anormales en ce qui concerne leur montant ou leur nature, et ne comprennent pas de risque spéculatif élevé.

---

### 9. Information à fournir concernant le capital

Le capital de la Fédération comprend ses actifs nets qui, à la fin de l'exercice, étaient de 7 930 000 \$ (2013 - 8 819 000 \$). De ce montant, 1 987 000 \$ affecté à l'interne (2013 - 2 133 000 \$) finance complètement l'investissement de la Fédération dans ses immobilisations corporelles et 777 000 \$ (2013 - 771 000 \$) est affecté à l'interne afin de financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses frais d'acquisition reportés des donateurs. Tel qu'expliqué à la note 4 de ces états financiers, 200 000 \$ (2013 - 200 000 \$) du capital de la Fédération est mis de côté pour fin de dotation. À la fin de l'exercice, les réserves internes affectées de la Fédération totalisaient 4 962 000 \$ (2013 - 5 613 000 \$) tel que présentées à l'état de la situation financière de la Fédération et conformément à la convention approuvée par le Comité exécutif de la Fédération tel que décrit de façon plus approfondie dans cette note.

Les objectifs de la Fédération en ce qui a trait à la gestion de son capital affecté à l'interne est de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada;
- Fournir des liquidités pour les opportunités de croissance;
- Avoir des fonds disponibles pour les dépenses cycliques (i.e. dépenses dont l'occurrence n'est pas annuelle);
- Avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de dépenses ou des diminutions inattendues des recettes; et
- Fournir une structure constante et prévisible entourant les cotisations annuelles.

Les montants alloués aux actifs affectés à l'interne sont déterminés par référence aux actifs nets non-affectés disponible à l'allocation. La raison d'être de chaque composante des actifs nets affectés à l'interne de la Fédération ainsi que l'ordre dans lequel les montants sont mis de côté est telle qui suit :

- La réserve de remplacement d'immobilisations, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles afin de permettre le remplacement d'immobilisations;
- La réserve de fonds de roulements, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles en cas de perturbations inattendues dans les activités de levées de fonds; et
- La réserve de programmes, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles afin de permettre la continuité des programmes de conservation.

---

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

**9. Information à fournir concernant le capital (suite)**

Puisque les placements de la Fédération sont comptabilisés à la juste valeur, toutes variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats lorsqu'elles ont lieu. Cependant, la Fédération sépare la portion non réalisée de la variation de la juste valeur, soit 4 000 \$ (2013 - 102 000 \$), comme composante distincte de l'actif net affecté à l'interne en tant que gains nets sur placement non réalisés. Par conséquent, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération ne sont pas affectés avant que les gains ou pertes nets soient réalisés.

De plus, la Fédération a des obligations découlant de la publication de magazines qui constituent des produits constatés d'avance d'un montant de 323 000 \$ (2013 - 381 000 \$) ainsi que d'autres produits constatés d'avance de 216 000 \$ (2013 - 20 000 \$) pour des programmes spécifiques. Ces fonds sont disponibles pour fin de financement des activités d'exploitation de la Fédération pour l'année subséquente.

Les politiques de gestion de risques financiers de la Fédération, tel qu'expliqué à la note 15 des ces états financiers, furent établies afin d'aider la Fédération à rencontrer ses objectifs décrits plus haut, en assurant que le capital investis en marché boursier de la Fédération n'est pas à risque et que la Fédération ait suffisamment de liquidités. La Fédération a aussi une marge de crédit non utilisée d'un montant de 500 000 \$ (2013 - 500 000 \$) tel que décrit à la note 1 de ces états financiers, et est disponible afin de fournir des liquidités. Le Comité exécutif de la Fédération n'établit pas de critères quantitatifs en qui concerne le retour sur le capital, autre qu'établie dans ses politiques de gestion de risques financiers.

La Fédération n'est pas sujette à des restrictions imposées de l'externe sur son capital à l'exception des informations présentées à la note 4 de ces états financiers concernant les actifs nets affectés aux fins de dotation.

De plus, tel qu'expliqué à la note 11 de ces états financiers, la Fédération contrôle la Fondation canadienne de la faune (la Fondation) qui n'a pas été consolidée dans ces états financiers. Par conséquent, l'actif net auquel fait référence cette note ne comprend pas celui de la Fondation.

---

---

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

#### 10. Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement

Le montant des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement est composé des variations (entrées ou sorties de fonds des activités d'opérations) des comptes suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs	(263) \$	48 \$
Dépenses payées d'avance	(12)	(110)
Créditeurs et charges à payer	(61)	(415)
Produits constatés d'avance	196	(105)
Obligations découlant de publication de magazines - Court et long terme	(58)	(40)
	<u>(198) \$</u>	<u>(622) \$</u>

---

#### 11. La Fondation canadienne de la faune

La Fondation canadienne de la faune « la Fondation » gère des fonds en fiducie pour qu'ils soient utilisés par la Fédération et par d'autres organisations qui partagent les mêmes objectifs que la Fédération ou la Fondation. D'après les règlements de la Fondation, celle-ci doit payer, transférer, ou assigner à la Fédération, une partie ou la totalité de ses actifs non-affectés, ses recettes, y compris le bénéfice net, à la demande de la Fédération. La Fondation est incorporée sans capital-actions sous la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est inscrite comme oeuvre de charité, elle est donc exonérée d'impôt et peut émettre des reçus officiels aux fins d'impôts à ses donateurs.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés dans ces états financiers. Les états financiers de la Fondation peuvent être obtenus sur demande.

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif mais elle utilise la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les dotations tandis que la Fédération utilise la méthode des reports. Par conséquent, les états financiers de la Fondation et de la Fédération ne sont pas directement comparables. Selon la méthode des fonds affectés, les apports affectés peuvent être inclus dans les soldes de fonds/l'actif net et dans les résultats d'opérations du fonds affectés respective. Selon la méthode des reports ces apports affectés sont inclus dans les passifs et ne sont pas inclus dans les résultats d'opérations jusqu'à ce que ces fonds sont dépensés. Un résumé des états financiers de la Fondation suivre.

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

#### 11. La Fondation canadienne de la faune (suite)

##### État résumé de la situation financière

	Au 28 février				
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2014	Total 2013
<b>Actif</b>	<b>1 989 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>2 467 \$</b>	<b>2 249 \$</b>
<b>Passif</b>	<b>195 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>66 \$</b>
<b>Solde des fonds</b>					
Affectés à l'externe	-	180	230	410	411
Affectés à l'interne	1 114	-	-	1 114	1 078
Opérations	184	-	-	184	388
Gains net non réalisés sur placements	496	68	-	564	306
	<b>1 794</b>	<b>248</b>	<b>230</b>	<b>2 272</b>	<b>2 183</b>
	<b>1 989 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>2 467 \$</b>	<b>2 249 \$</b>

##### État résumé des résultats et des variations des soldes de fonds

	Pour l'exercice clos le 28 février			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2014
<b>Revenus</b>	215 \$	- \$	2 \$	217 \$
<b>Revenu sur placements</b>	247	41	-	288
<b>Dépenses</b>	(407)	(9)	-	(416)
<b>Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	55	32	2	89
<b>Solde des fonds, début de l'exercice</b>	<b>1 739</b>	<b>216</b>	<b>228</b>	<b>2 183</b>
<b>Solde des fonds, fin de l'exercice</b>	<b>1 794 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>2 272 \$</b>

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

#### 11. La Fondation canadienne de la faune (suite)

##### État résumé des résultats et des variations des soldes de fonds (suite)

	Pour l'exercice clos le 28 février			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2013
Revenus	104 \$	15 \$	1 \$	120 \$
Revenu (perte) sur placements	(91)	(11)	-	(102)
Dépenses	(108)	(80)	-	(188)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(95)	(76)	1	(170)
Solde des fonds, début de l'exercice	1 834	292	227	2 353
Solde des fonds, fin de l'exercice	1 739 \$	216 \$	228 \$	2 183 \$

##### État résumé des flux de trésorerie

	Pour l'exercice clos le 28 février	
	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Total des fonds	10 \$	(37) \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Diminution de placements	(4)	40
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d' financement</b>		
Augmentation du capital du fonds de dotation	1	1
<b>Augmentation des espèces pour l'exercice</b>	7	4
<b>Espèces, début de l'exercice</b>	18	14
<b>Espèces, fin de l'exercice</b>	25 \$	18 \$

---

## **Fédération canadienne de la faune**

### **Notes afférentes aux états financiers**

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

#### **11. La Fondation canadienne de la faune (suite)**

Au 28 février 2014, la réserve générale de la Fondation comprend un solde affecté à l'interne qui représente son capital permanent au montant de 1 114 000 \$ (2013 - 1 078 000 \$). L'augmentation du capital permanent a été de 36 000 \$ en 2014 (2013 - 31 000 \$) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

Certains placements de la Fondations sont comptabilisés à la juste valeur. Toutes variations de la juste valeur fut comptabilisées aux résultats d'exploitation de la Fondation lorsqu'elles furent réalisées. La Fondation a séparé la portion non réalisée des variations de justes valeurs existantes en fin de l'exercice comme une composante distincte de l'actif net.

De temps à autre, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 213 000 \$ (2013 - néant \$) pour divers programmes.

Des frais de souscription à vie de magazines payé à la Fédération par la Fondation afin d'honorer certains donateurs totalisent nul \$ pour 2014 (2013 - 7 000 \$).

Certaines dépenses administratives de la Fondation sont payées par la Fédération et chargées à la Fondation. Ces transactions se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des dépenses engagées par la Fédération pour le compte de la Fondation. La Fédération fournit aussi des services administratifs et généraux qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation.

Les soldes dus et à recevoir de la Fondation qui résultent des transactions mentionnées ci-haut portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande. À la fin de l'exercice, il y avait un solde de 164 000 \$ (2013 - 35 000 \$) dus par la Fondation à la Fédération.

---

#### **12. Avantages payables au personnel**

La Fédération participe à un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite. La dépense de l'exercice 2014 reliée au régime est de 149 000 \$ (2013 - 138 000 \$), ce qui représente la contribution actuelle requise de la Fédération au régime pour l'exercice.

---

#### **13. Dépenses de levée de fonds**

Les dépenses de levée de fonds présentées dans l'état des résultats d'exploitation au montant de 3 718 000 \$ (2013 - 3 704 000 \$) sont présentées suite à l'allocation de 564 000 \$ (2013 - 1 463 000 \$) aux programmes d'éducation / conservations des dépenses de matériaux, de brochures et de poste reliées aux campagnes de courrier direct de la Fédération.

---

---

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

**Au 28 février 2014**

---

#### 14. Services reçus gratuitement

La Fédération construit et entretient une éthique de conservation parmi les Canadiens à travers le développement et la diffusion de publicités à la télévision « ASP », qui sont produites en formats de 30 et 60 secondes. Ces ASP comprennent des informations en ce qui concerne les ressources naturelles (comme la faune, l'eau douce, les océans, les forêts, etc.) et les activités que les gens peuvent entreprendre afin de leur prévenir des dommages ou leur porter profit. Les stations de télévision contribuent le temps de leurs employés et du temps d'antenne pour programmer et téléviser ces messages d'intérêt public, sans lesquelles la Fédération aurait autrement dû acheter si elle avait choisi de fournir cette information aux Canadiens de cette manière.

Pour évaluer ces services reçus gratuitement, la Fédération a contracté une tierce partie, soit une entreprise de surveillance des médias, pour évaluer de façon indépendante la juste valeur de ces services reçus gratuitement à la date de l'apport. La juste valeur des services de distribution des ASP reçus pour l'exercice totalise 699 000 \$ (2013 - 1 178 000 \$), dont le bénéfice et la dépense correspondante des programmes de conservation / d'éducation sont reflétés dans l'état des résultats et l'annexe de dépenses de la Fédération.

---

#### 15. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fédération est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fédération au 28 février 2014.

##### Gestion des risques financiers

La Fédération gère son portefeuille de placements selon les montants de ses actifs nets affectés à la réserve de fonds de roulement et à la réserve de programmes. La somme de ces réserves forme le « point de référence ». Les placements typiques basés sur ce « point de référence » sont tel qui suit :

- Les réserves d'encaisse sous le « point de référence » sont investies dans des placements à court terme. Cette approche permet de maximiser les revenus d'intérêts en gardant une liquidité des actifs. Une combinaison de fonds monétaire et de placements à revenu fixe serait utilisée dans ce genre de situation.
- Les réserves d'encaisse au dessus du « point de référence » sont investies dans les placements à plus long terme. Ces placements sont évalués en tenant compte du risque auquel les ressources de la Fédération sont exposées et le rendement attendus. En tout temps, la Fédération investit et gère ces placements tel que ferait un investisseur prudent. Une combinaison de fonds de revenus et de fonds équilibrés conservateurs serait utilisée dans ce genre de situation.

De plus, l'encaisse de la Fédération est détenue par des banques à charte Canadienne.

La Fédération n'est pas impliquée dans des activités de couvertures et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé pour transiger.



---

# Fédération canadienne de la faune

## Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 28 février 2014

---

### 15. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir générer suffisamment d'encaisse et de quasi-espèces en temps opportun et de façon efficiente pour répondre aux exigences en matière de dépenses et aux obligations relatives aux produits constatés d'avance et à la publication de magazine de la Fédération, ainsi que de rencontrer ses obligations financières à l'égard de ses créditeurs et charges à payer, et ses engagements contractuelles. La Fédération réduit son exposition à ce risque en limitant ses placements dans des instruments financiers qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent donc se vendre rapidement.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par défaut de remplir une obligation. Le risque de crédit de la Fédération est principalement attribuable aux comptes débiteurs. Ces comptes sont gérés et analysés de façon continue. La Fédération est d'avis que son exposition aux créances irrécouvrables est faible.

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, risque de taux d'intérêt et d'autre risque de prix.

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fédération est exposée au risque de change en raison de transactions entreprises en dollars américains au courant de l'exercice. Certaines espèces et quasi-espèces, les placements et les comptes créditeurs et charges à payer, sont libellés en dollars américains tel qu'indiqué dans les notes 1, 3 et 7 respectivement, afférentes aux états financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. La Fédération détient des instruments financiers à taux variable tel son encaisse et ses quasi-espèces, tel qu'indiqué à la note 1 afférente aux états financiers, qui soumettrait la Fédération à un risque de flux de trésorerie.

Les obligations du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et de sociétés ainsi que les autres placements à revenu fixe détenus par la Fédération, tel qu'indiqué à la note 3 afférente aux états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fédération est exposée au risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt, qui est un risque de juste valeur.

---

## Fédération canadienne de la faune

### Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 28 février 2014

---

#### 15. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

##### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale due au risque de prix est représentée par la juste valeur de certaines quasi-espèces et du portefeuille, tel qu'indiqué aux notes 1 et 3 de ces états financiers.

##### Risque de crédit lié aux investissements

Le risque de crédit lié aux investissements est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fédération est exposée à ce risque par le biais de ses placements d'encaisse et quasi-espèces, d'obligations et d'autres titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 3 respectivement de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements se limite à la juste valeur de ces derniers.

##### Risque de concentration des investissements

Le risque de concentration des investissements est le risque qu'un portefeuille soit davantage exposé en raison d'une concentration dans des titres qui présentent les mêmes caractéristiques ou qui sont soumis aux mêmes conditions économiques, politiques ou autres. Ce risque est mitigé en assurant que le portefeuille limite l'affectation géographique ainsi que les placements dans les entités individuelles.

##### Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans les expositions et concentrations de risque de la Fédération de l'exercice fiscale 2013.

---

## La Fédération canadienne de la faune

### Annexe des dépenses

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

#### Pour l'exercice clos le 28 février 2014

	Programmes		Services de soutien			Total
	Programmes d'éducation/conservation	Publication de magazines	Levée de fonds	Administration et frais généraux	Publication de magazines	
Impression, publication, distribution, rapports et site web	3 686 \$	422 \$	1 788 \$	7 \$	32 \$	5 935 \$
Salaires et charges sociales	3 141	151	266	890	-	4 448
Charges locatives	153	-	19	19	-	191
Communication et traitement informatique	223	42	320	226	-	811
Conférences, projets et événement, assemblée annuelle et autres rencontres	1 344	-	-	238	-	1 582
Services reçus gratuitement - distribution ASP (note 14)	699	-	-	-	-	699
Amortissement des immobilisations corporelles	123	-	38	38	-	199
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 116	-	-	1 116
Autres	32	-	171	40	-	243
	<b>9 401 \$</b>	<b>615 \$</b>	<b>3 718 \$</b>	<b>1 458 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>15 224 \$</b>

#### Pour l'exercice clos le 28 février 2013

	Programmes		Services de soutien			Total
	Programmes d'éducation/conservation	Publication de magazines	Levée de fonds	Administration et frais généraux	Publication de magazines	
Impression, publication, distribution, rapports et site web	4 685 \$	436 \$	1 872 \$	8 \$	48 \$	7 049 \$
Salaires et charges sociales	3 041	151	252	732	-	4 176
Charges locatives	108	-	13	14	-	135
Communication et traitement informatique	229	58	335	359	-	981
Conférences, projets et événement, assemblée annuelle et autres rencontres	1 382	-	-	200	-	1 582
Services reçus gratuitement - distribution ASP (note 14)	1 178	-	-	-	-	1 178
Amortissement des immobilisations corporelles	162	-	43	43	-	248
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	991	-	-	991
Autres	33	-	198	37	-	268
	<b>10 818 \$</b>	<b>645 \$</b>	<b>3 704 \$</b>	<b>1 393 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>16 608 \$</b>